

# Analyse de la mobilité urbaine différenciée selon les sexes

## Région de Saguenay

2015

**Direction de la modélisation des systèmes de transport**

Brigitte St-Pierre

Février 2020

## Lexique

<b>Enquête origine-destination (EOD)</b>	Enquête réalisée auprès des ménages privés, qui vise à connaître les déplacements des personnes de 5 ans et plus lors d'une journée type. Ces enquêtes permettent d'analyser les déplacements à l'aide d'informations sur le ménage ( composition, motorisation, localisation) et sur les personnes (âge, sexe, statut professionnel, possession de permis de conduire).
<b>Journée type</b>	Journée du lundi au vendredi, considérée comme représentative des déplacements habituels des habitants de la région. Il existe des enquêtes qui visent à connaître les habitudes de déplacements de fin de semaine mais elles ne sont pas considérées dans cette étude.
<b>Occupation déclarée</b>	Occupation principale de la personne telle que perçue par le répondant et qui permet de caractériser la personne selon son statut: travailleur (à temps plein ou à temps partiel), étudiant, retraité, au foyer, sans emploi.
<b>Part modale</b>	Proportion de l'ensemble des déplacements effectués selon un mode précis.
<b>Personne mobile</b>	Personne de 5 ans et plus qui a effectué au moins un déplacement au cours de la journée.

### Sources de données utilisées dans cette étude

*Enquête O-D, Saguenay 2015*

*Fichiers: Sag15pv2*

*Traitements: DMST - MTQ*

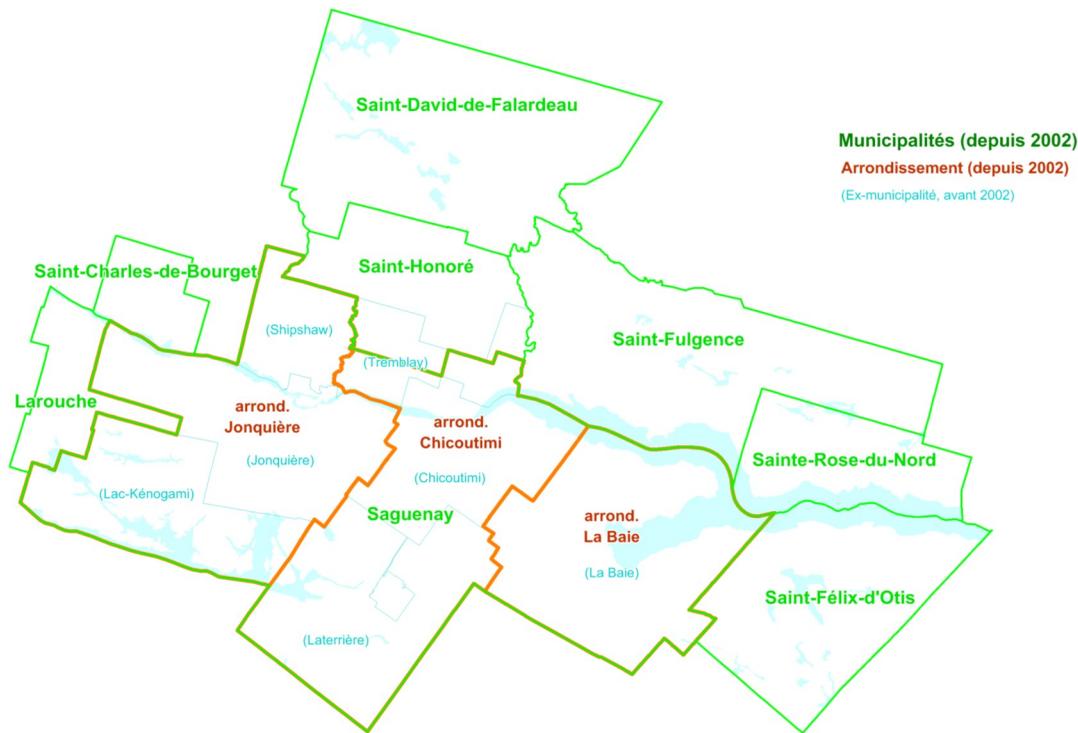
## Introduction

Les facteurs qui influencent la mobilité des personnes telles que les caractéristiques démographiques, l'occupation ou la motorisation de la personne évoluent de manière différente chez les hommes et les femmes. Analyser ces facteurs sans tenir compte de l'effet lié au genre risque d'en donner un portrait d'ensemble qui cache les disparités existantes et induit éventuellement des biais dans tout exercice de projection des tendances liées à la demande en transport.

Sans prétendre être une analyse sociologique fine, ce document présente, en grandes lignes, la sociodémographie et la mobilité liées au genre en 2015 dans la région de Saguenay. Les résultats exposés sont compilés à partir de l'enquête origine-destination (EOD) effectuée dans la région.

L'EOD couvre exactement le territoire de la région métropolitaine de recensement de Saguenay (fig. 1).

Figure 1. Territoire de l'enquête réalisée dans la région de Saguenay en 2015



## Indices globaux

Selon les données du recensement de 2011, la population de la région de Saguenay enquêtée est de 157 800 personnes regroupées au sein de 69 500 ménages avec une proportion de femmes (49,9%) à toutes fins pratiques égale à celle des hommes (50,1%). Les femmes sont généralement moins mobiles (fig.2), traduisant un rattrapage qui reste à faire quant à l'accès des femmes au marché du travail, surtout dans les classes d'âge plus avancé. Par contre, les femmes qui se déplacent, effectuent en moyenne plus de déplacements par jour que les hommes.

Figure 2. Indices globaux

2015	Taux de non mobilité	Nombre moyen de déplacements par personne mobile
Hommes	22 %	3.35
Femmes	26 %	3.49

Figure 3. Taux de mobilité et nombre moyen de déplacements selon l'âge et le genre



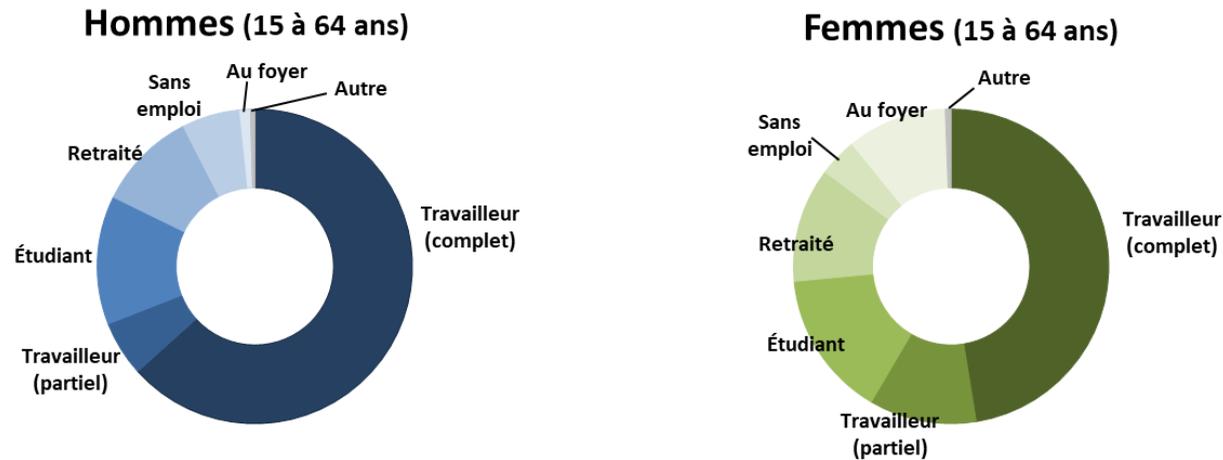
## Occupation des personnes

Lorsqu'on considère l'occupation déclarée des personnes enquêtées, on constate d'importantes différences entre les femmes et les hommes. La figure 3 montre la répartition selon l'occupation déclarée pour les hommes et les femmes de 15 à 64 ans.

En considérant à la fois le travail à temps complet et à temps partiel, la proportion de femmes dont l'occupation principale est le travail est inférieure à celle des hommes, avec 58 % pour les femmes et 69 % pour les hommes. La proportion de femmes occupant un emploi à temps partiel est plus importante que celle des hommes, creusant ainsi davantage l'écart entre les femmes et les hommes quant à la participation au marché du travail.

Le taux de femmes au foyer est de 10 % alors que ce type d'occupation est pratiquement inexistant en ce qui concerne les hommes.

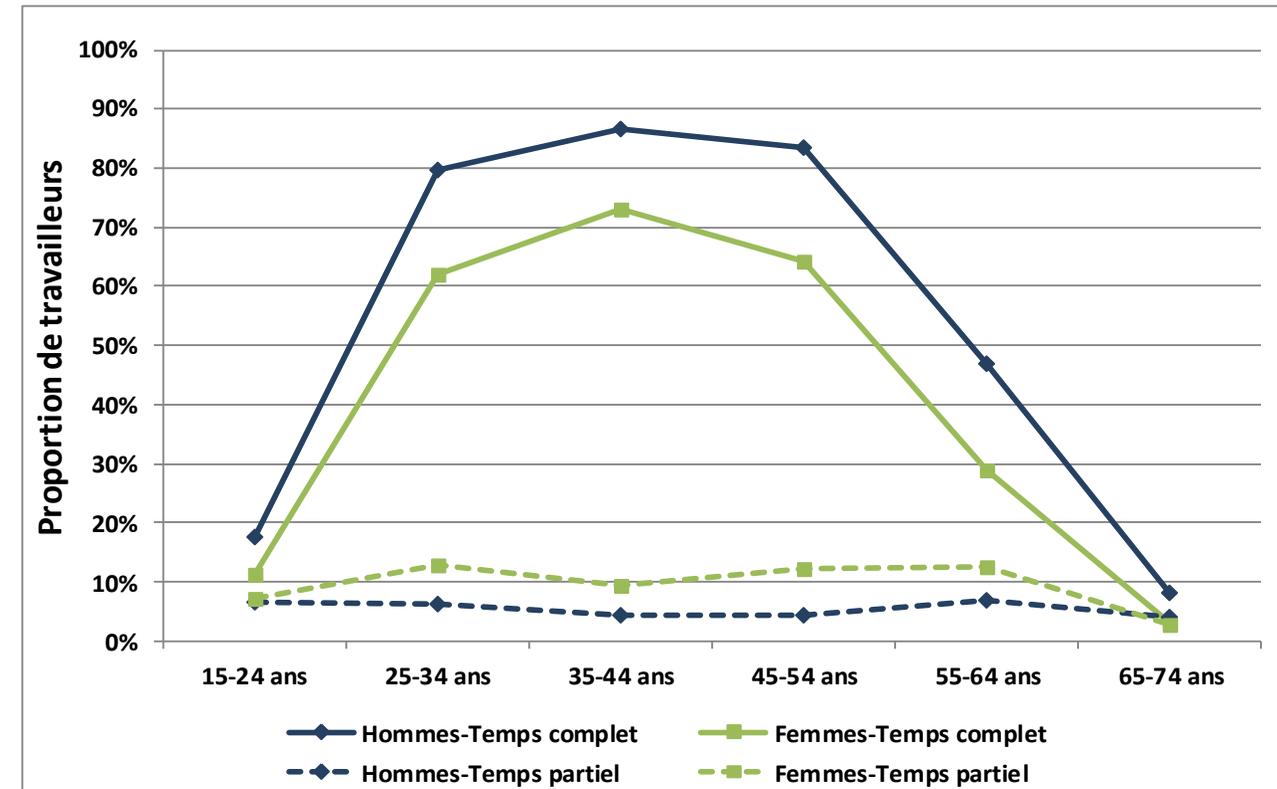
Figure 3. Occupation déclarée des hommes et des femmes âgés entre 15 et 64 ans



## Profil des travailleuses et travailleurs

Le profil des travailleuses et travailleurs est montré en détail par groupe d'âge à la figure 4. On constate, pour tous les groupes d'âge, que les taux de travailleurs à temps complet des hommes sont supérieurs (de 10 à 20 points de pourcentage) à ceux des femmes alors que c'est l'inverse pour les taux de travailleurs à temps partiel, ce type d'occupation étant plus important chez les femmes que chez les hommes (autour de 5 points de pourcentage de plus pour les femmes).

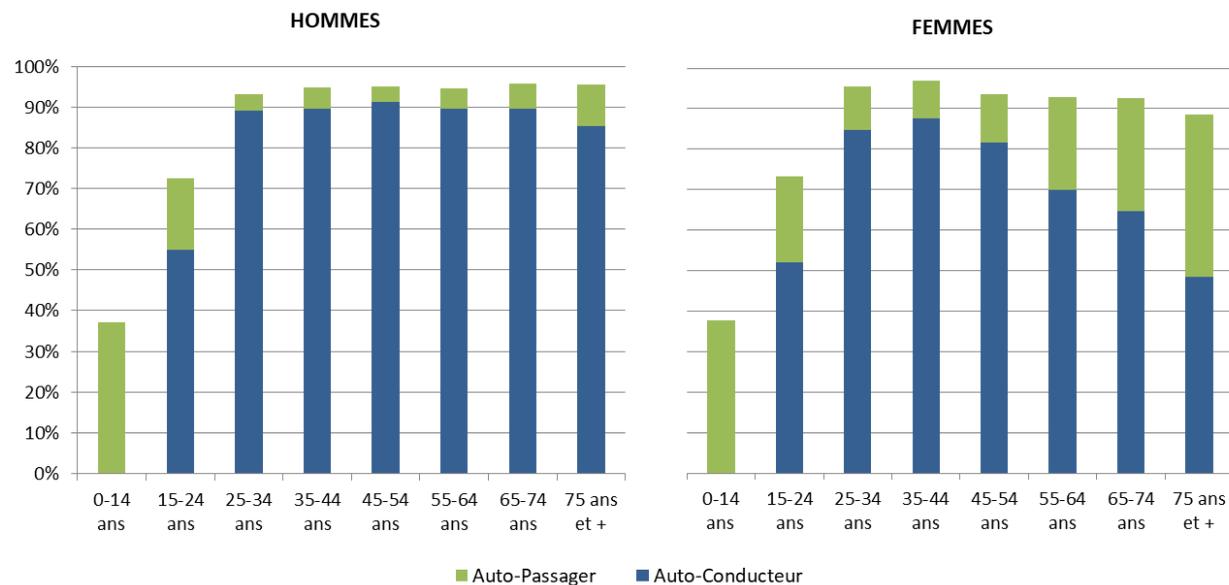
Figure 4. Proportion de travailleurs selon le sexe et le groupe d'âge



## L'usage de l'automobile

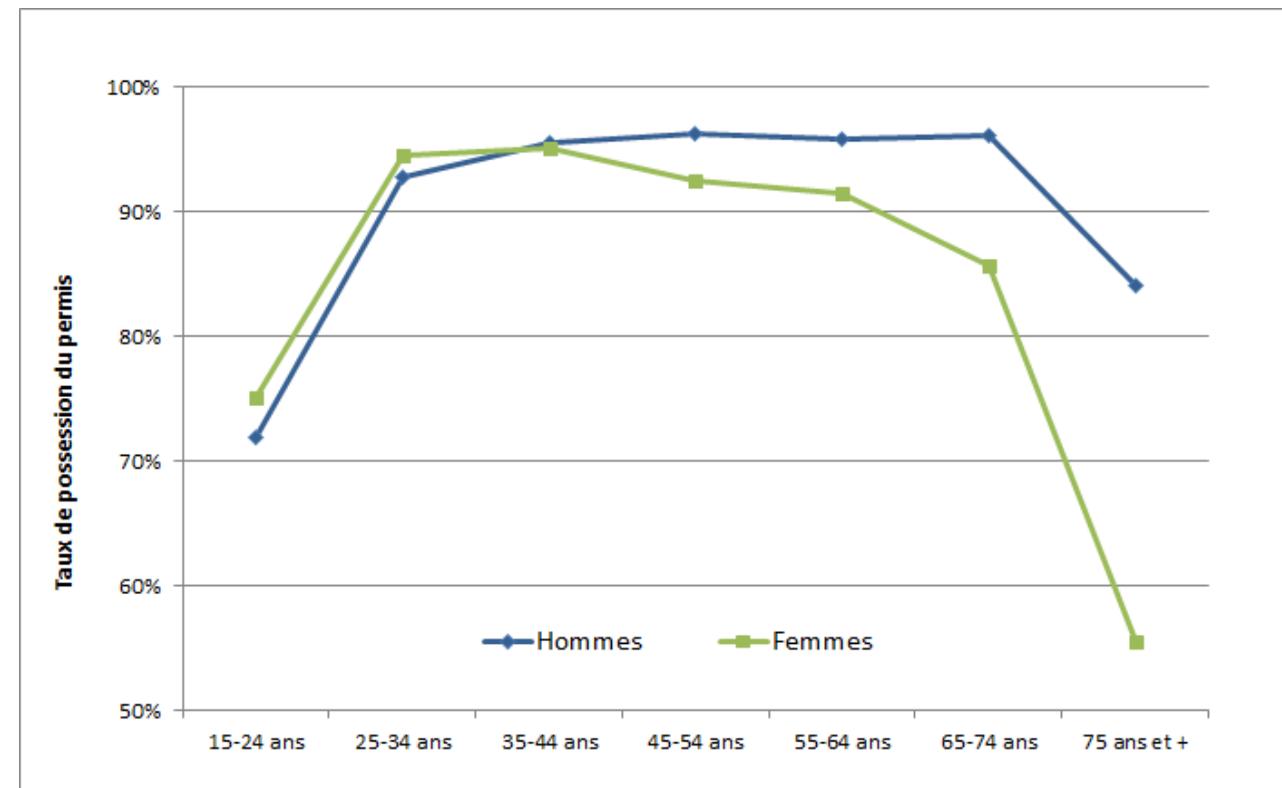
Le graphique de la figure 5 présente la part modale des déplacements faits en automobile (conducteur et passager). Cette figure illustre à quel point, tant pour les femmes que pour les hommes, les déplacements privés motorisés occupent la presque totalité du marché des déplacements passé l'âge de 25 ans. Effectivement, la part modale cumulée des déplacements Automobile conducteur et passager dépasse 90 % pour les 25 ans et plus. La différence entre les femmes et les hommes se situe dans la répartition entre les déplacements faits à titre de conducteur ou passager. Alors que la part modale auto-passager des hommes de plus de 25 ans est de 5 % tout au plus et reste constante jusqu'aux âges plus avancés, celle des femmes correspond au double, avec 10 % pour les 25-44 ans, et l'écart se creuse davantage par la suite plus on avance en âge, pour atteindre finalement 40 % d'auto-passagères chez les 75 ans et plus.

Figure 5. Parts modales Automobile conducteur et passager selon l'âge et le genre



Ce phénomène est directement lié à ce qu'on observe au chapitre de la détention du permis de conduire (fig.6). Le taux de détention du permis de conduire se maintient largement au-dessus de 90% pour les hommes de 25 à 74 ans. Pour les femmes, on note des taux de détention comparables à ceux des hommes jusqu'à 44 ans. Passé cet âge, leur taux de détention du permis de conduire est inférieur à celui des hommes et diminue constamment jusqu'à 74 ans. On peut facilement imaginer que les femmes de 35-44 ans d'aujourd'hui, ayant des taux de détention du permis aussi élevés que ceux des hommes de cette cohorte, maintiendraient ce taux dans le temps et les différences femmes/hommes à ce chapitre sont appelées à disparaître totalement d'ici une trentaine d'année avec le passage de cette cohorte vers les âges plus avancés.

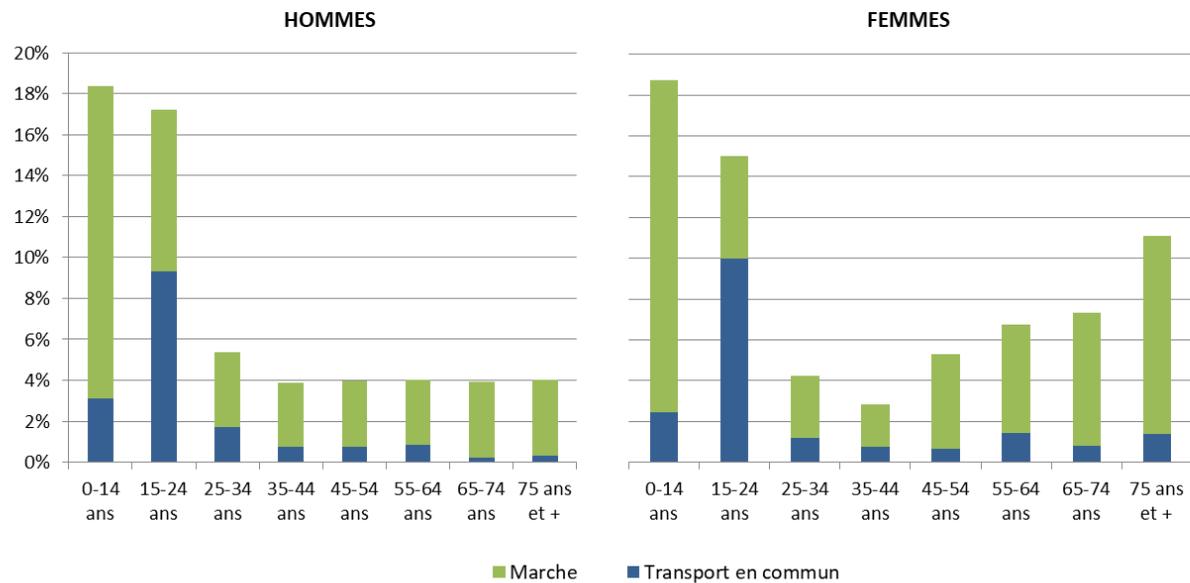
Figure 6. Taux de détention du permis de conduire selon l'âge et le genre



## L'usage des transports collectifs et actifs

Les habitants de la région de Saguenay utilisent très peu le transport en commun. La figure 7 illustre les parts modales du transport en commun et de la marche. Les plus fortes parts modales du transport en commun sont observées chez les jeunes, surtout les 15-24 ans, avec des parts de 10 % chez les femmes et 9 % chez les hommes. Après cet âge, les parts modales restent faibles (moins de 2 %) avec une utilisation du transport en commun légèrement plus marquée pour les femmes de 55 ans et plus. Concernant la marche, les plus fortes parts modales sont observées chez les moins de 14 ans avec un peu plus de 15 %, tant chez les filles que chez les garçons. Alors que la part de la marche se maintient autour de 4 % pour les hommes passé l'âge de 25 ans, elle augmente graduellement chez les femmes de 45 ans et plus pour atteindre 10 % chez les 75 ans et plus. Ces observations sont cohérentes avec la section précédente sur l'usage de l'automobile et la détention du permis de conduire.

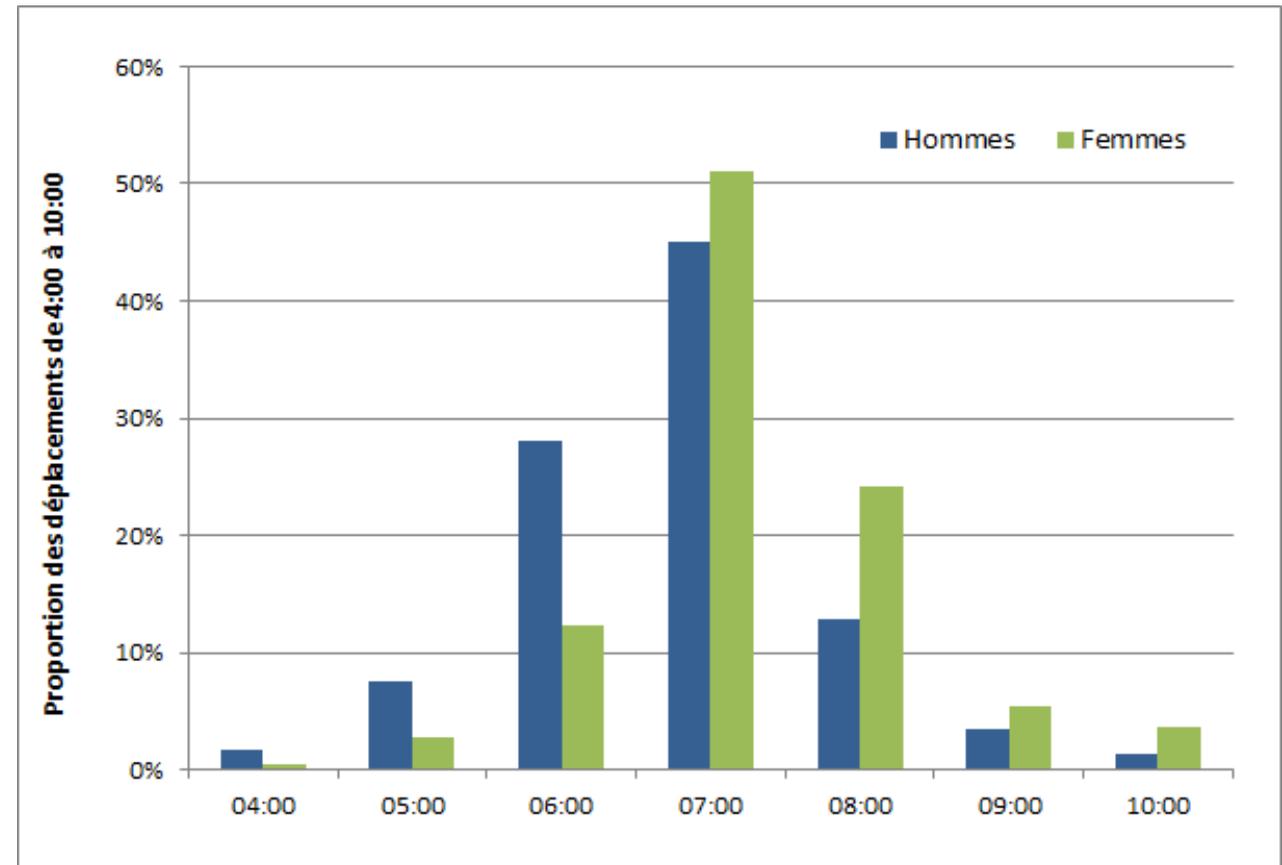
Figure 7. Part modale transport en commun et marche



## Heure de départ pour le motif Travail

Le graphique de la figure 8 montre la répartition des heures de départs pour les déplacements à motif Travail qui débutent entre 4h00 et 10h00 le matin. L'emphase est mise sur cette période de pointe élargie car c'est sur cette période que débutent plus des ¾ des déplacements à motif Travail autant pour les hommes que pour les femmes. On note que les hommes quittent le domicile plus tôt que les femmes, à tel point qu'à 8h00, 33 % des femmes travailleuses sont encore au domicile alors que c'est le cas de seulement 18 % des hommes.

Figure 8. Répartition des heures de départ pour le motif Travail selon le genre



## Lieux de travail

Les lieux de destinations des déplacements pour motif Travail tirés de l'EOD de 2015 ont été examinés selon le sexe de la personne. On note que certains secteurs attirent une plus grande proportion de femmes que d'hommes et vice-versa (fig. 9). La cartographie de ce phénomène colle assez bien à la réalité connue. On observe, entre autres, que les secteurs urbains centraux attirent plus fortement les femmes que les hommes pour le motif Travail. La concentration d'emplois de services, de santé et d'éducation n'est pas étrangère au fait d'y retrouver un grand nombre de travailleuses. Inversement, les secteurs où les emplois sont plutôt de type manufacturier et agricole voient une présence prédominante des hommes.

## En résumé

L'analyse différenciée selon les sexes des comportements de mobilité des résidents de la région de Saguenay montre que :

- les femmes sont moins mobiles que les hommes, mais celles qui se déplacent effectuent plus de déplacements quotidiennement, surtout chez les 25-44 ans ;
- les hommes et les femmes ont des taux de détention du permis de conduire très élevés (atteignant 95 % pour certains groupes d'âge). Par contre, passé l'âge de 44 ans, les taux des femmes diminuent dans les groupes d'âge plus avancés, devenant ainsi inférieurs à ceux des hommes ;
- la majorité des déplacements sont effectués par mode privé motorisé (Automobile conducteur et passager). Toutefois, les femmes ont plus souvent recours au mode Automobile passager que les hommes, surtout à partir de 45 ans ;
- en pointe du matin, on observe que les hommes partent plus tôt pour le travail que les femmes.

Figure 9. Part des déplacements pour motif Travail attribuables aux femmes

